

Plan Local d'Urbanisme

Arrêté par délibération du conseil municipal du :
17 juin 2025

3.1 PLAN DE ZONAGE GENERAL

CADASTRE

batiments
troncon_hydrographique
surface_hydrographique

ZONES

zone agricole pour constructions agricoles
zone agricole du Moulin de la Tourne (STECAL)
zone agricole natura 2000
zone agricole protégée
zone agricole viticole
zone agricole humide
zone d'urbanisation future pour l'habitat
zone d'urbanisation future économique
zone naturelle
zone de camping
zone naturelle de dépôt de matériaux
zone naturelle d'équipements publics ou d'intérêt collectif
zone naturelle d'équipements publics ou d'intérêt collectif soumise à zone humide
zone naturelle destinée aux énergies renouvelables
zone naturelle Natura 2000
zone de parc remarquable
zone naturelle humide
zone urbanisée hameau ancien
zone urbanisée hameau limitant les destinations
zone urbanisée habitat secteur bourg médiéval
zone urbanisée habitat
zone urbanisée habitat
zone d'activité économique
zone d'activité économique
zone d'activité économique Alpages
zone d'activité économique Alpages
zone d'activité économique Alpages
zone urbanisée d'équipements publics ou d'intérêt collectif
zone urbanisée commerciale et d'équipements
zone urbanisée destinée à la restauration et l'hébergement hôtelier
secteur de taille et capacité limitée
zone d'habitat aidé
zone urbanisée d'ensemble remarquable

Prescriptions surfaciques

orientation d'aménagement et de programmation
patrimoine bâti à protéger pour des motifs architecturaux
élément de paysage remarquable
emplacement réservé
hauteur maximum
espace boisé classé à protéger et conserver
arbres isolés
bois humides et roselières
cours d'eau
forêt alluviale de l'Isère
forêts préservées anciennes
fossés
haie basse
haies multistrates
pelouses sèches
prairies de fauches
prairies humides
aléa d'inondation faible
aléa d'inondation fort
aléa d'inondation moyen
emplacement réservé aux installations d'intérêt général (Liaison ferroviaire Lyon Turin)
emplacement logement social
Sites Natura 2000
Secteur de mixité sociale

Prescriptions ponctuelles

bâtiments susceptibles de changer de destination

Prescriptions linéaires

périmètre PPRI
recul minimum d'implantation des constructions par rapport aux limites de fond de parcelle
recul minimum d'implantation des constructions par rapport aux limites latérales
recul minimum d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques

Informations surfaciques

bande de recul le long des axes à grande circulation
zone constructible sous conditions d'après la servitude du PPRI
zone inconstructible d'après la servitude du PPRI

Informations ponctuelles

bâtiment agricole